Image not found or type unknown

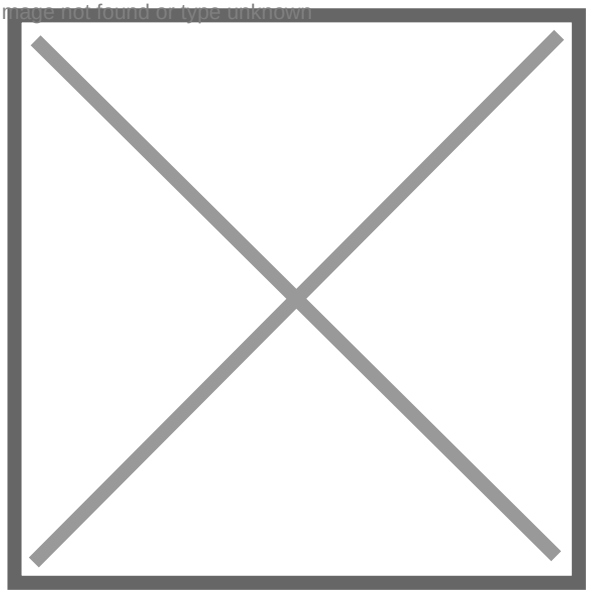

Augmentation de cotisation d assurance

Par **optik**, le **13/01/2009** à **19:42**

bonsoir a tous

ma question est la suivante :
est ce qu un assureur peut vous augmenter votre cotisation si vous n avez eu aucun sinistre responsable .
J ai eu en 2007 un accident non responsable voiture epave mais chez un autre assureur ,
et depuis debut 2008 j ai eu par deux fois a aller chez carglass pour impact.
de 78 euro de cotisations je passe a 92 euros . j appel donc mon assureur et se justifie en me disant que j ai eu 3 sinistre au cours de c est deux dernieres annees dont 1 non responsable, je repete chez un autre assureur .J e lui fait part de mon mecontentement et je lui stipule qu il ne peut pour ces raisons augmenter mon assurance. I l m affirme que si !!!!et que je devrais faire attention car aucune assurance ne risque de m assure suite a ces differents sinistre .En effet je lui ai dit que j allais resilier ...a t il le droit car la j avoue je tombe de haut .
je suis assure tous risque

sinceres salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés